

Les « bonnes manières » ont disparu. Mais il est un secteur où les conventions sont plus que jamais de rigueur : le courrier de recherche d'emploi.

Tous motivés !



« **N** E DITES PAS : on n'écrit plus de lettres, il y a le téléphone. Les lettres de condoléances, de félicitations, d'affaires, d'amitié, font partie des devoirs de société. Une personne bien élevée doit savoir quand et comment il faut écrire. » Ainsi débute le chapitre consacré à la correspondance dans un guide des convenances et bonnes manières de 1950. Suivent des pages et des pages sur la manière d'écrire, les formules de politesse, l'endroit où disposer la date, l'en-tête, la signature, etc.

Aujourd'hui, toutes ces conventions paraissent bien ridicules. On n'utilise plus ces manuels de savoir-vivre que pour rigoler entre amis ou faire un cadeau à un anthropologue passionné par les convenances de nos aïeux. Mai 68 est passé par là. On a abandonné bonnes manières, règles de savoir-vivre et formules de politesse au nom de la sincérité. « Cessez d'être polis, soyez vrais ! » Dans la foulée, l'obsession tatillonne pour les règles arbitraires de l'orthographe en a pris un coup.

ON N'ÉCRIT PLUS !

Et aujourd'hui ? On n'écrit plus de lettres : il y a les GSM, les SMS, les mails... Même les factures sont proposées en format pdf à l'adresse mail du client « pour utiliser moins de papier et préserver l'environnement ». Il n'y a plus guère qu'une circonstance où l'on colle des dizaines d'enveloppes : quand on recherche un emploi. Et si la quantité de courrier a tendance à diminuer, le nombre de demandeurs d'emploi, lui, n'est pas prêt de chuter. La première tâche du candidat est de rédiger son CV et de l'accompagner d'une « lettre de motivation ». Mais comment faire quand on n'a jamais fait ça ? C'est simple : on va sur Internet, on tape

LETTRE DE MOTIVATION.

Les sites INTERNET pullulent de bons conseils.

« CV » ou « lettre de motivation » sur Google et on obtient des conseils, des modèles de lettres, des listes de formules à éviter à tout prix, etc.

Certains sites proposent des lettres toutes faites pour plusieurs dizaines de postes différents, à adapter bien sûr en fonction de la situation du postulant. Même le Forem y va de ses conseils judicieux : « Lors de la rédaction de votre lettre de demande d'emploi, soyez vigilant à la présentation, au soin, à l'orthographe et inscrivez toujours le titre de la personne de contact tel que mentionné dans l'annonce : Madame, Monsieur le Directeur, Madame la Présidente... ». Etc.

MOTIVÉS ET ENTHOUSIASTES

C'est ainsi que les employeurs reçoivent les courriers de candidats qui, tous, « se sentent en parfaite adéquation avec la philosophie et les valeurs de l'entreprise », qui sont « rigoureux, motivés et consciencieux », « autonomes et appréciant le travail en équipe » et bien sûr « enthousiastes à l'idée de mettre leur dynamisme et leur savoir-faire à votre service », tout en étant « avides de parfaire leurs connaissances ».

Faut-il y voir un retour des « bonnes manières » ? En tout cas la persistance ou le développement de conventions dans certains secteurs de l'existence, en particulier celui de l'emploi, où les candidats se sentent particulièrement démunis. Les jeunes qui sont à la recherche de leur premier boulot y voient le sésame qui leur permettra d'entrer dans le monde du travail.

Sauf qu'ils comprennent vite que la quantité de lettres qu'ils envoient, toutes rédigées « dans les règles », n'ouvrent que très rarement des portes. C'était déjà comme ça jadis : le baisemain ne suffisait pas à ouvrir les portes des châteaux... ■

José GÉRARD